

INTRODUCTION

Le projet de recherche Atlas linguistique de l'Est du Canada commencé en 1969 s'inscrit dans l'ensemble des grandes enquêtes dialectologiques permettant d'établir la toile de fond linguistique du français parlé dans l'Est du Canada. Le directeur de ce projet est le professeur Gaston Dulong du Département de langues et linguistique de l'Université Laval, assisté de Gaston Bergeron, associé de recherche.

De 1898 à 1901, on réalisa en France la première grande enquête dialectologique qui donna lieu à la publication de l'A.L.F. ou Atlas linguistique de la France. L'A.L.F. présente la carte de fond de la réalité linguistique de la France et fait ressortir les caractéristiques lexicales et phonétiques des parlers régionaux.

Depuis 1945, on a répété en France cette même enquête mais cette fois, sur des bases régionales. Aujourd'hui, les Nouveaux Atlas par régions sont déjà terminés ou sur le point de l'être; ils décrivent avec une plus grande précision la nature et l'extension géographique des parlers régionaux révélés par l'A.L.F.

L'Atlas linguistique de l'Est du Canada est une enquête de même nature et de même calibre et donne une description du français populaire du Québec ainsi que de celui de l'Ontario et des Maritimes. Réalisée dans la tradition dialectologique française, cette enquête est la première grande enquête scientifique portant sur l'ensemble des francophones de l'Est du Canada.

Cette vaste enquête a été rendue possible grâce à des subventions annuelles du Conseil des Arts du Canada au cours des dix dernières années. Ces subventions nous ont permis de faire les enquêtes (1969-73), le dépouillement des cahiers d'enquête (1973-79), la mise en mémoire sur ordinateur et la préparation de cartes de géographie linguistique (1976-79).

A l'origine, cette enquête devait se limiter au Québec, mais en 1972, il fut décidé de l'élargir en y incluant l'Ontario et les Maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Ile-du-Prince-Edouard). Or si le peuplement francophone de l'Ontario est le prolongement de celui du Québec, le peuplement acadien du Québec est, à l'inverse, le prolongement de celui des Maritimes.

SITUATION GEOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

Le territoire couvert par les enquêtes d'ALEC (tout l'est francophone du Canada) n'a aucune mesure de comparaison avec les territoires généralement couverts par de telles enquêtes. Il s'agit en effet d'un territoire immense mais dont l'histoire du peuplement nous est connue.

Si nous incluons le golfe du Saint-Laurent au bassin du Saint-Laurent, nous constatons que 157 de nos enquêtes ont été faites dans ce territoire. En effet, hors de ce bassin, il y a les points 163 et 164 en Nouvelle-Ecosse, situés sur l'Atlantique, ainsi que les points 66 à 73 en Abitibi, 171 et 172 en Ontario qui sont situés dans le bassin de la Baie de James.

HISTOIRE DU PEUPLEMENT FRANCAIS AU CANADA

Le peuplement français au Canada s'est fait dans deux colonies distinctes : l'Acadie et la Nouvelle-France ou Canada.

L'Acadie, territoire actuel de la Nouvelle-Ecosse, commença en 1603 et passa sous la domination anglaise par le traité d'Utrecht en 1713. A cette époque, l'Acadie comptait environ 2,500 habitants. En 1755, la population francophone de l'Acadie atteignait 14,000 âmes. C'est cette année-là et dans les années qui suivirent que les Acadiens furent chassés des terres qu'ils avaient colonisées et dispersés sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Leurs terres furent occupées par des colons anglais. Par la suite, beaucoup d'entre eux retournèrent s'établir sur les côtes des provinces maritimes (Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et Ile-du-Prince-Edouard), d'autres allèrent s'établir dans le sud de la Gaspésie sur la Baie des Chaleurs ou dans les régions de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal, d'autres enfin allèrent se fixer en Louisiane.

La Nouvelle-France ou Canada eut un destin assez différent de celui de l'Acadie. La colonie de la vallée du Saint-Laurent se développa à partir de trois points : Québec, fondée en 1608, Trois-Rivières en 1634 et Montréal en 1642, qui mirent un siècle à se souder par un peuplement continu.

OCCUPATION DU SOL

En 1763, les deux rives du Saint-Laurent étaient bordées par un mince filet de peuplement groupé autour des clochers de paroisses depuis Les Cèdres (comté de Soulanges) jusqu'à Kamouraska, cent milles en aval de Québec. A la même date, à quelque distance du Saint-Laurent sur la rive nord, existent quelques peuplements sur

les rivières des Milles-Isles, de Mascouche et de l'Assomption. Au sud de Montréal, près de Laprairie se développent les paroisses de Saint-Constant et de Saint-Philippe; le Richelieu est déjà occupé de Sorel à Saint-Jean. Au sud de Québec, sur la Chaudière, poussent déjà Sainte-Marie, Saint-Joseph et Beauceville.

C'est la forte natalité persistante conjuguée à un taux modéré de mortalité qui explique le prodigieux développement du groupe francophone dans la vallée du Saint-Laurent. En effet, les effectifs passent de 65,000 en 1760 à 670,000 en 1851 et à 6,000,000 dans l'Est du Canada en 1971, dont plus de 5,000,000 au Québec.

IMMIGRATION BRITANNIQUE

L'immigration britannique au Canada fut presque nulle au début du régime anglais. En 1775, il n'y a que 200 familles anglaises à Québec, un peu plus à Montréal. Avec l'établissement de colons anglais, Loyalistes américains en 1775 et en 1810, immigrants à majorité irlandais venant du Royaume-Uni après 1830, les francophones canadiens seront davantage en contact avec des parlants anglais non seulement dans les villes, mais aussi sur plusieurs points du territoire du Québec et des Maritimes.

Au Québec en particulier, vers 1850, il y a une solide implantation anglophone à quelques endroits de la Baie-des-Chaleurs en Gaspésie, au nord et au sud de Québec, dans les Cantons de l'Est, le long de la frontière américaine, au nord de Montréal à la limite des seigneuries, coïncidant avec les premiers contreforts des Laurentides ainsi que dans la vallée de la rivière Outaouais.

Vers 1850, il y a au Québec plus de 215,000 anglophones à côté des francophones dont le nombre atteint déjà 670,000 habitants. Somme toute, 25/100 de la population du Québec est alors anglophone. A la même époque, la ville de Québec n'est plus francophone qu'à 60/100 alors que la ville de Montréal est à majorité anglophone et le restera jusqu'en 1871.

POUSSEE DES FRANCOPHONES

Au cours du siècle qui suivra, c'est-à-dire de 1850 à 1950, les francophones deviendront largement majoritaires dans les Cantons de l'Est, aujourd'hui l'Estrie, ainsi que dans la vallée de l'Outaouais. Montréal redeviendra lentement francophone (66/100) alors que la ville de Québec le redeviendra à 95/100.

C'est également au cours du 19^e siècle que les francophones se déversent sur la rive sud du Saint-Laurent, de Kamouraska à Gaspé, ainsi que sur la rive nord de

Tadoussac à Natashquan, dans les régions du Saguenay et du Lac-Saint-Jean à partir de 1842, au Témiscamingue vers la fin du 19e siècle et enfin en Abitibi au début du deuxième quart du 20e siècle.

En Ontario, l'extension des francophones suit un mouvement parallèle à celui du Québec. Les comtés québécois de Soulanges et de Vaudreuil déversent leurs excédents de population sur les comtés voisins de l'Ontario et un mince ruban francophone occupera toute la rive sud de l'Outaouais jusqu'à Ottawa. Plus au nord, l'établissement des francophones coïncidera à peu près avec celui des francophones du Québec, au Témiscamingue et en Abitibi.

QUESTIONNAIRE

C'est en 1953 que je publiais un premier questionnaire qui devait me servir à faire une quarantaine d'enquêtes préliminaires aussi bien au Québec qu'en Acadie. Ce questionnaire d'environ mille questions s'inspirait de celui qu'avait publié Ernest F. Haden en 1940 et qui avait été utilisé pour mener un certain nombre d'enquêtes en milieu acadien.

Tenant compte de l'expérience acquise sur le terrain, un nouveau questionnaire, beaucoup plus considérable que le premier, était mis en chantier. Les parlers français d'Acadie de Geneviève Massignon, publié en 1962 ainsi que certains questionnaires français préparés pour les Nouveaux Atlas dont celui de Marie-Rose Aurembou pour l'Île-de-France et l'Orléanais, nous ont été d'une très grande utilité.

Nous avons utilisé le classement onomasiologique mis de l'avant par MM. Halig et Von Wartburg dans *Begriffssystem als Grundlage für die Lexicographie*. Cette méthode de classement par centres d'intérêt ou champs idéologiques permet au témoin et à l'enquêteur de faire rapidement le tour d'un sujet.

Finalement, notre questionnaire comprend au-delà de 2500 questions si on tient compte du fait que dans les 2309 questions numérotées qui y apparaissent, plusieurs comportent des subdivisions et que, par exemple, les questions 1696, 1697 et 1698 sur les saisons, les mois de l'année et les jours de la semaine représentent 23 questions dans les questionnaires usuels.

Ajoutons enfin que les enquêteurs illustraient souvent par des croquis dessinés à l'envers de ce sur quoi ils questionnaient. Beaucoup de versos des feuilles des cahiers d'enquêtes sont couverts de ces dessins.

La présentation matérielle de notre questionnaire diffère sensiblement de celle des questionnaires utilisés pour des enquêtes semblables à la nôtre et par le format

des cahiers et par l'espace réservé à chaque question. En effet, les cahiers mesurent 13 pouces par 10 ou 33 centimètres par 28 (le verso des pages n'étant pas utilisé). Comme il n'y a que 8 questions par page, l'espace en blanc réservé à l'enquêteur pour écrire les réponses des témoins était toujours amplement suffisant et était même une invitation à noter, en plus des réponses, beaucoup d'éléments qui ont considérablement enrichi notre cueillette. La page de gauche, verso de la page précédente, a été très souvent utilisée par les enquêteurs ou par les témoins pour dessiner telle ou telle chose précise dont on parlait et sur laquelle il fallait s'entendre.

En plus du questionnaire, l'enquêteur transportait avec lui un cahier renfermant plus d'un millier de dessins et de photos d'objets illustrant la civilisation traditionnelle : maisons, granges, herses, charrues, harnais, jougs, voitures d'été et d'hiver, vêtements, outils (plane, herminette, pioche, vastringue, truelle, grattoir, lime, emporte-pièce, scies, godendart, pince-monseigneur, sapi, enclume, serre-joint, tarière, villebrequin, clefs, pinces . . .), chasse-neige, clôtures, barrières, palonnier, tombeau, charrette, fourragère, faux, faucilles, hoes, auges, fléau, fourches, rouets, pelle à poussière, chaises berçantes, berceaux, banc-lits, baudets, ampoule électrique, torche, lampes, réveille-matin, chaudrons, poêles, crémaillères, brouette, gouttière. . .

Les témoins étaient vivement intéressés par ce cahier et la vue d'objets qui leur étaient familiers les amenait à nommer spontanément ce qu'ils avaient sous les yeux. Somme toute, l'enquête a été grandement facilitée par ce cahier de dessins et de croquis de même que par les livres *Les oiseaux du Canada* de Godfroy ainsi que *Arbres indigènes du Canada* de Hosie.

LES TEMOINS

L'avènement de l'électricité et du téléphone, de la radio et de la télévision, du tracteur et de la tronçonneuse, de l'automobile et des routes goudronnées, a eu comme effet de désenclaver les différentes régions, de faciliter la communication et les déplacements et de provoquer une cassure dans la transmission de la culture, des modes de vie. Conséquemment, jamais plus il ne sera possible de faire une enquête comme la nôtre auprès de gens qui ont connu, pour l'avoir vécu, le mode de vie traditionnel.

Les enfants nés vers 1955 et dans les années subséquentes, ont fait leurs études primaires non plus dans les petites écoles de rang mais au village, leurs études secondaires à l'école régionale, souvent très éloignée de leur domicile. Obligés de se lever très tôt pour prendre l'autobus qui les amenait à l'école, rentrant tard le soir chez eux après un trajet fatigant, ces enfants aujourd'hui adultes ont eu peu de contacts avec leur famille, d'autant plus que les programmes de télévision qu'ils regardaient le soir empêchaient les membres d'une même famille de se parler. La transmission de la tradition ne se faisait plus et c'est le monde du dehors qui s'imposait à eux par l'image.

Tous nos témoins, parce que nés à la fin du 19e siècle ou au tout début du 20e siècle, font partie de cette génération charnière qui a connu et vécu l'ancien mode de vie ainsi que le début du nouveau. Ils ont vécu l'époque de la presque autosuffisance à la campagne et de l'agriculture familiale, du cheval servant à tous les travaux de la ferme et aux déplacements, été comme hiver, de l'éclairage à la chandelle et à la lampe à l'huile, de la hache, du sciote et du godendart, du rouet et du métier à tisser, du chauffage des maisons au poêle à bois, du fléau et de la moissonneuse qui ne liait pas les gerbes, du foin qu'on mettait en veillotes et qu'on engrangeait en vrac, des clôtures de perche qu'on commençait à remplacer par le fil de fer à carreaux ou barbelé ...

Nos témoins devaient être originaires de l'endroit où avait lieu l'enquête de même que leurs parents et grands-parents. Au Témiscamingue, ouvert à la colonisation à la toute fin du 19e siècle et à fortiori en Abitibi et dans le nord de l'Ontario, accessible au peuplement dans le premier quart du 20e siècle, il fut impossible de trouver des témoins répondant à ces critères. Bien qu'ils y aient vécu plus de cinquante ans, leur langue trahit leur lieu d'origine : région de Montréal, de Québec, du Saguenay-Lac-Saint-Jean ...

Les villes étant exclues de notre enquête, nos témoins étaient d'anciens cultivateurs nés à la campagne et avaient cultivé la terre pendant toute leur vie active ou tout au moins pendant de nombreuses années.

Le nombre de nos témoins à chaque point d'enquête a été en moyenne de cinq ou six mais une même question n'était jamais posée à plus d'un témoin. La moyenne d'âge de ces témoins est de 72 ans. Une ou deux femmes ont été retenues comme témoins à chaque enquête. Leur étaient réservées les questions relatives à l'ameublement, à la nourriture, aux vêtements, aux maladies, aux remèdes, aux enfants, aux travaux de ménage ... Quelquefois, la plus ou moins grande disponibilité d'un informateur imposait à l'enquêteur d'avoir recours à d'autres informateurs; ajoutons que même lorsqu'un informateur excellent et disponible, s'il n'avait pas fait les chantiers forestiers, la " drave ", le défrichement, n'avait jamais exploité une érablière, n'avait jamais fait la chasse ou la pêche, c'est à d'autres informateurs connaissant bien ces sujets qu'on s'adressait.

CHOIX DES TEMOINS

Le choix des témoins s'est fait de la façon qui suit. En arrivant à un endroit où on ne connaissait personne, on s'adressait au curé ou au maire ou au secrétaire de la municipalité à qui on expliquait brièvement qu'on faisait une recherche (il fallait éviter l'emploi du mot enquête) sur les choses anciennes, les anciens instruments, les voitures d'été et d'hiver et on leur demandait d'indiquer les personnes nées à cet endroit qui pouvaient répondre à nos questions. Le premier témoin idéal trouvé, tout

devenait facile pour entrer en contact avec d'autres informateurs, les habitants d'un endroit se connaissant bien.

DENSITE DU RESEAU D'ENQUETES

Le territoire étant immense, il a fallu concevoir un réseau de points d'enquête suffisamment serré et pas trop lâche pour saisir la réalité linguistique de populations denses ici, clairsemées ailleurs. Pour la première grande enquête de ce genre, nous avons opté pour une densité moyenne. Les côtes du Golfe de même que les deux rives du Saint-Laurent étant les régions les plus anciennement peuplées, c'est à partir de là qu'a commencé le choix des points d'enquête en faisant jouer deux principes : les distances d'un point d'enquête à l'autre devaient être sensiblement égales et chaque point d'enquête devait représenter des populations de même importance. Finalement, c'est sur la Côte-Nord (Tadoussac à Blanc-Sablon) que les points d'enquête sont le plus éloignés les uns des autres et c'est également là qu'un point d'enquête représente le moins d'habitants. Pour établir les points d'enquête de l'Estrie et de la Côte-Nord, nous avons dû consulter des géographes spécialisés dans la démographie. Des professeurs de l'Université de Moncton nous ont aidé pour le choix des points d'enquête en Acadie et des franco-ontariens pour ceux de l'Ontario.

Tous les témoins, masculins et féminins devaient être originaires de l'endroit où avait lieu l'enquête de même que leurs parents et leurs grands-parents. Au Témiscamingue, ouvert à la colonisation dans le deuxième quart du 19e siècle ainsi qu'en Abitibi et dans le nord de l'Ontario, peuplés seulement dans la première moitié du 20e siècle, il a été impossible de trouver des témoins nés là. Le résultat des enquêtes de ces trois régions illustre la non homogénéité de la population et trahit leur provenance des différentes régions du Québec.

ENQUETEURS

Toutes les enquêtes ont été faites sous ma direction par quatre enquêteurs : Jean-Louis Plamondon 15 enquêtes pendant un an, Micheline Massicotte 43 enquêtes pendant deux ans, Ghislain Lapointe 74 enquêtes pendant trois ans et Gaston Bergeron 39 enquêtes pendant deux ans. Les endroits portant les numéros 10, 22 et 41 ont été faits par deux enquêteurs en même temps.

Les enquêteurs avaient suivi, à la Faculté des Lettres de l'Université Laval, tous les cours de linguistique qu'il leur avait été possible de suivre et avant d'aller sur le terrain, ils s'initiaient à la notation phonétique sous la direction de Marcel Boudreau, professeur de phonétique à la Faculté des Lettres.

PROCEDES D'ENQUETE

Les témoins choisis, l'enquêteur fait parler l'informateur sur un centre d'intérêt en se servant des dessins et photos correspondant au sujet, de façon à bien le mettre en situation. Jamais il ne prononce le mot qu'il attend comme réponse. Il note sur le champ les réponses aux questions qu'il a sous les yeux dans l'espace du questionnaire réservé à cet effet. Jamais non plus il ne demandera d'énumérer les jours de la semaine ou les mois de l'année, car cette énumération ressemblerait à une récitation semblable à celle qu'il a faite à la petite école : l'enquêteur aura l'occasion au cours de l'enquête d'entendre les jours ou les mois employés dans des contextes naturels et il en reportera la notation phonétique là où elle doit être.

DUREE DE L'ENQUETE

Chaque enquête a duré de 5 à 7 jours, à raison, souvent, de trois séances d'enquête par jour : le matin, l'après-midi et le soir.

LISTE DES LOCALITES; ENQUETEUR ET ANNEE DE L'ENQUETE

Québec

1	Blanc-Sablon (Saguenay)	Lapointe	1971
2	Tête-à-la-Baleine (Saguenay)	Lapointe	1971
3	Natashquan (Saguenay)	Bergeron	1971
4	Havre-Saint-Pierre (Saguenay)	Lapointe	1971
5	Rivière-au-Tonnerre (Saguenay)	Bergeron	1971
6	Sept-Iles (Saguenay)	Massicotte	1971
7	Baie-Trinité (Saguenay)	Bergeron	1971
8	Les Escoumins (Saguenay)	Massicotte	1971
9	Sacré-Coeur-de-Jésus (Saguenay)	Lapointe	1970
10	Saint-Ambroise (Lac-Saint-Jean)	Lapointe, Bergeron	1971
11	Saint-Coeur-de-Marie (Lac-Saint-Jean)	Massicotte	1971
12	Péribonka (Roberval)	Massicotte	1970
13	Normandin (Roberval)	Massicotte	1970
14	Saint-Félicien (Roberval)	Lapointe	1970
15	Saint-Jérôme (Lac-Saint-Jean)	Massicotte	1970
16	Grande-Baie (Dubuc)	Lapointe	1970
17	Petit-Saguenay (Dubuc)	Lapointe	1971

18	Saint-Fidèle (Charlevoix)	Lapointe	1972
19	La Malbaie (Charlevoix)	Plamondon	1970
20	Baie Saint-Paul (Charlevoix)	Plamondon	1970
22	Saint-Féréol (Montmorency)	Massicotte, Plamondon	1969
23	Ile d'Orléans	Bergeron	1972
24	Saint-Sauveur (Québec)	Massicotte	1970
25	Saint-Augustin (Portneuf)	Plamondon	1970
26	Saint-Raymond (Portneuf)	Massicotte	1970
27	Deschambault (Portneuf)	Massicotte	1970
28	Sainte-Anne-de-la-Pérade (Champlain)	Lapointe	1972
29	Saint-Ubalde (Portneuf)	Bergeron	1972
30	Champlain (Champlain)	Bergeron	1972
31	Mont-Carmel (Champlain)	Lapointe	1972
32	Saint-Tite (Laviolette)	Massicotte	1969 - 1970
33	La Tuque (Laviolette)	Lapointe	1973
34	Yamachiche (Saint-Maurice)	Lapointe	1972
35	Saint-Alexis-des-Monts (Maskinongé)	Bergeron	1972
36	Saint-Barthélemy (Berthier)	Bergeron	1972
37	Berthier (Montmagny)	Plamondon	1969
38	Lavaltrie (Berthier)	Lapointe	1972
39	Saint-Félix (Joliette)	Bergeron	1972
40	Lachenaie (Assomption)	Bergeron	1972
41	Saint-Esprit (Montcalm)	Massicotte, Plamondon	1969
42	Saint-Côme (Joliette)	Lapointe	1972
43	Saint-Michel-des-Saints (Berthier)	Bergeron	1972
45	Saint-François-de-Sales (Ile-Jésus)	Bergeron	1973
46	Saint-Janvier (Terrebonne)	Bergeron	1972
47	Oka (Deux-Montagnes)	Bergeron	1972
48	Lachute et Saint-Hermas (Argenteuil)	Lapointe	1971
49	Saint-Sauveur (Terrebonne)	Lapointe	1971
50	Saint-Donat (Montcalm)	Lapointe	1972
51	L'Annonciation (Labelle)	Bergeron	1971
52	Saint-Jovite (Terrebonne)	Lapointe	1971
54	Papineauville (Papineau)	Lapointe	1971
55	Chénéville (Papineau)	Bergeron	1971
56	Masson (Papineau)	Bergeron	1972
57	Notre-Dame-du-Laus (Papineau)	Lapointe	1971
58	Mont-Laurier (Labelle)	Lapointe	1971
59	Maniwaki (Gatineau)	Bergeron	1971
60	Hull (Hull)	Lapointe	1972
61	Sainte-Cécile-de-Masham (Gatineau)	Lapointe	1971

62	Ile du Grand-Calumet (Pontiac)	Bergeron	1971
63	Ville-Marie (Témiscamingue)	Lapointe	1971
64	Belleterre (Témiscamingue)	Bergeron	1971
65	Notre-Dame-du-Nord (Témiscamingue)	Bergeron	1971
66	Rouyn (Rouyn-Noranda)	Lapointe	1971
67	Cadillac (Abitibi-Est)	Bergeron	1971
68	Val d'Or (Abitibi-Est)	Lapointe	1971
69	Senneterre (Abitibi)	Bergeron	1971
70	Rochebeaucourt (Abitibi-Est)	Lapointe	1971
71	Amos (Abitibi-Est)	Bergeron	1971
72	La Sarre (Abitibi)	Bergeron	1971
73	Villebois (Abitibi)	Lapointe	1971
74	Rigaud (Vaudreuil)	Lapointe	1972
75	Saint-Zotique (Soulanges)	Bergeron	1972
76	Saint-Anicet (Huntingdon)	Lapointe	1972
77	Saint-Thimothée (Beauharnois)	Lapointe	1972
78	Saint-Chrysostome (Châteauguay)	Bergeron	1972
79	Saint-Isidore (La Prairie)	Lapointe	1972
80	Lacolle (Saint-Jean)	Lapointe	1971
81	Saint-Armand (Missisquoi)	Lapointe	1971
82	Saint-Grégoire (Iberville)	Lapointe	1972
83	Beloeil (Verchères)	Lapointe	1972
84	Verchères (Verchères)	Lapointe	1972
85	Saint-Ours (Richelieu)	Lapointe	1971
86	Sainte-Anne-de-Sorel (Richelieu)	Massicotte	1971
87	Saint-Hyacinthe (Saint-Hyacinthe)	Bergeron	1972
88	Granby (Shefford)	Lapointe	1971
89	Acton Vale (Bagot)	Massicotte	1971
90	Saint-Guillaume (Yamaska)	Massicotte	1971
91	Baieville (Yamaska)	Lapointe	1971
92	L'Avenir (Drummond)	Lapointe	1971
93	Saint-Etienne-de-Bolton (Shefford)	Lapointe	1971
94	Stanstead (Stanstead)	Lapointe	1970
95	Katevale (Stanstead)	Massicotte	1970
96	Coaticook (Stanstead)	Lapointe	1970
97	Sherbrooke (Sherbrooke)	Lapointe	1971
98	Windsor-Greenlay (Richmond)	Massicotte	1971
99	Saint-Léonard (Nicolet)	Massicotte	1971
100	Bécancour (Nicolet)	Massicotte	1971
101	Les Becquets (Nicolet)	Lapointe	1971
102	Saint-Louis-de-Blandford (Arth.)	Massicotte	1971
103	Arthabasca (Arthabasca)	Lapointe	1971
104	Notre-Dame-de-Ham (Wolfe)	Massicotte	1970

105	Weedon (Wolfe)	Massicotte	1970
106	La Patrie (Compton)	Lapointe	1970
107	Piopolis (Frontenac)	Massicotte	1970
108	Lac Mégantic (Frontenac)	Lapointe	1970
109	Saint-Romain (Frontenac)	Lapointe	1971
110	Saint-Gédéon (Beauce)	Massicotte	1970
111	Saint-Evariste (Frontenac)	Lapointe	1970
112	Saint-Méthode (Frontenac)	Massicotte	1971
113	Black-Lake (Mégantic)	Massicotte	1971
114	Saint-Pierre-de-Broughton (Mégantic)	Lapointe	1971
115	Sainte-Anastasie (Mégantic)	Massicotte	1971
116	Sainte-Croix (Lotbinière)	Plamondon	1970
117	Saint-Nicolas (Lévis)	Massicotte	1970
118	Sainte-Marie (Beauce)	Massicotte	1969
119	Saint-Joseph (Beauce)	Massicotte	1969
120	Saint-Georges (Beauce)	Massicotte	1969
121	Lac Etchemin (Dorchester)	Massicotte	1970
122	Saint-Damien (Bellechasse)	Massicotte	1970
123	Saint-Michel (Bellechasse)	Massicotte	1970
124	Montmagny (Montmagny)	Plamondon	1969
125	Saint-Fabien-de-Panet (Montmagny)	Plamondon	1969
126	Saint-Pamphile (L'Islet)	Plamondon	1969
127	Saint-Jean-Port-Joli (L'Islet)	Plamondon	1969
128	Saint-Denis (Kamouraska)	Plamondon	1970
129	Saint-Eleuthère (Kamouraska)	Lapointe	1970
130	Sainte-Rose-du-Dégelis (Témiscouata)	Lapointe	1970
131	Saint-Honoré (Témiscouata)	Plamondon	1970
132	Rivière-du-Loup (Rivière-du-Loup)	Plamondon	1970
133	Ile Verte (Rivière-du-Loup)	Bergeron	1971
134	Trois-Pistoles (Rivière-du-Loup)	Massicotte	1970
135	Saint-Fabien (Rimouski)	Lapointe	1970
136	Trinité-des-Monts (Rimouski)	Lapointe	1970
137	Rimouski (Rimouski)	Lapointe	1970
138	Sainte-Angèle-de-Mérici (Rimouski)	Lapointe	1970
139	Val-Brillant (Matapédia)	Plamondon	1970
140	Sainte-Florence (Matapédia)	Lapointe	1970
141	Matane (Matane)	Massicotte	1970
142	Les Méchins (Matane)	Lapointe	1970
143	Cap-Chat (Gaspé-Nord)	Massicotte	1970
144	Mont-Louis (Gaspé-Nord)	Massicotte	1970
145	Grande-Vallée (Gaspé-Nord)	Lapointe	1970
146	Ile d'Anticosti (Duplessis)	Bergeron	1972
147	Cloridorme (Gaspé-Nord)	Massicotte	1970
148	Cap-des-Rosiers (Gaspé-Est)	Lapointe	1970

149	Percé (Gaspé-Est)	Massicotte	1970
150	Pabos (Gaspé-Sud)	Lapointe	1970
151	Saint-Godefroi (Bonaventure)	Massicotte	1970
152	Saint-Siméon (Bonaventure)	Lapointe	1970
153	Carleton (Bonaventure)	Massicotte	1970
154	Iles-de-la-Madeleine	Massicotte	1970
155	Iles-de-la-Madeleine	Lapointe	1972

Les Maritimes

156	Saint-Basile (Madawaska) N. - Br.	Lapointe	1973
157	Petit-Rocher N. - Br.	Lapointe	1973
158	Caraquet-Shippagan N. - Br.	Lapointe	1973
159	Saint-Louis-de-Kent N. - Br.	Bergeron	1973
160	Memramcook N. - Br.	Bergeron	1973
161	Baie Egmont I. Pr. - Ed.	Lapointe	1973
162	Chéticamp N. - Ecosse	Bergeron	1973
163	Petit-de-Grat et Arichat N. - Ecosse	Lapointe	1973
164	Pointe-de-l'Eglise N. - Ecosse	Bergeron	1973

Ontario

165	Alfred (Prescott)	Bergeron	1973
166	Casselman (Prescott-Russel)	Bergeron	1973
167	Lafontaine	Bergeron	1973
168	Pointe-aux-Roches et Saint-Joachim	Lapointe	1973
169	Verner (Nipissing)	Bergeron	1973
170	Belle-Vallée	Lapointe	1973
171	Timmins	Bergeron	1973
172	Hearst	Lapointe	1973

QUELQUES CARTES DE GEOGRAPHIE LINGUISTIQUE

- Q. 33 Un puits s'appelle une **fontaine** dans l'est, rive sud du Saint-Laurent jusqu'à Gaspé. Dans la même région, un puisatier s'appellera un **tireur de fontaines**.
- Q. 123 Les berceaux d'une chaise berçante ou d'un fauteuil berçant s'appellent **châteaux, chanteaux** dans l'est.
- Q. 202 L'amérindianisme **sagamité** (sorte de bouillie à base de farine de maïs) est très fréquent dans l'ouest, c'est-à-dire dans la région de Montréal.
- Q. 226 Un tonneau disjoint dont les douves tombent est **tombé en bottes** dans l'ouest, **ébaroui** dans l'est, et **tombé en douelle** en Acadie et pas-sim dans la région de Montréal.
- Q. 229-986 Un dépôt au fond d'une bouteille s'appelle **marc** dans l'ouest et **râche** dans l'est.
- Q. 318-319 Défaire de vieux vêtements, les mettre en charpie, se dit faire de la **pénille, dépéniller** dans l'ouest.
- Q. 453 Le trait court du harnais reliant la cheville d'attelage qui pénètre dans le brancard (**menoires** ou **travail**) s'appelle **couplet**.
- Q. 510 Une vache sans cornes s'appelle **tocson, tocsonne** dans l'ouest **bous-caud, bouscaude** dans l'est.
- Q. 544 Anneler un cochon se dit **alêner** dans l'ouest, **enclaver** au centre et **brocher** dans l'est.
- Q. 720 Les pièces de fer trouées, fixées au bout de la perche de la charrue et permettant de faire un labour plus ou moins profond ou plus ou moins large s'appellent **tête-de-chat** dans l'ouest.
- Q. 736 Le chaintre ou planche de labour perpendiculaire aux autres s'appelle **cintre** dans l'ouest et **about** dans l'est.
- Q. 773 Du grain mélangé s'appelle **mélange** à l'extrême ouest, **gabourage** dans une bande très étroite de la région montréalaise et **gaudriole** partout ailleurs.

- Q. 835 Une meule de foin s'appelle **mulon** dans l'ouest, **mule** dans l'est et **barge** en Acadie.
- Q. 916 De la ciboulette s'appelle **brûlette**, **brûlotte** dans l'est.
- Q. 1000 Une **clôture de roches** porte ce nom dans l'ouest mais s'appelle **digue** dans l'est.
- Q. 1001 La voiture d'hiver, très chic et très haute sur patins et avec laquelle les garçons allaient " voir les filles " s'appelle **sainte-Catherine** dans l'ouest.
- Q. 1007 La voiture à quatre roues dont le siège est fixé sur des planches flexibles tenant lieu de ressorts s'appelle **barouche** dans l'ouest et **slail** dans l'est.
- Q. 1111 Le **tombereau** porte ce nom dans l'ouest et dans l'est mais s'appelle **banneau** au centre.
- Q. 1116 Le timon d'une voiture de chaque côté duquel est attelé un cheval s'appelle surtout **tongue** et aussi **pole** dans l'ouest, mais seulement **pole** dans l'est (deux mots anglais).
- Q. 1119 Le brancard, c'est-à-dire les deux pièces de bois entre lesquelles on attèle un cheval s'appelle **travail** dans l'ouest et **menoires** dans l'est, ce dernier mot se retrouvant avec **travail** jusqu'à Trois-Rivières.
- Q. 1130 Les rayons d'une roue s'appellent **rai**, prononcé **rè**, **ra** dans l'ouest, ainsi qu'en Acadie et **ré** dans l'est.
- Q. 1139 Les douze jours qui suivent Noël indiquent le temps qu'il fera durant les douze mois de l'année : ce sont les **ajets** dans l'ouest et les **journaux** dans l'est.
- Q. 1161 L'aurore boréale s'appelle **signaux** dans l'ouest, **clairons** au centre, et **marionnettes** dans l'est. Ce dernier mot se retrouve également au centre, aux points d'enquêtes dont les numéros sont barrés.
- Q. 1262 Le champignon poussant sur le tronc d'un arbre et ayant souvent la forme d'une tablette s'appelle **pinturon**, **paturon** dans l'est.
- Q. 1454 La perche enlevante au bout de laquelle le chasseur installe un noeud coulant s'appelle **ripousse** dans l'ouest, **giboire** ou **regiboire** au centre et **perche enlevante** dans l'est.

- Q. 1710 L'après-midi s'appelle **relevée** dans l'est.
- Q. 1932 Les grosses bottines de travail en cuir épais s'appellent **botterleau** à l'ouest.
- Q. 1934 Le lacet qu'on passe dans les oeillets pour attacher les souliers s'appelle **cordons** mais peut s'appeler aussi **lacet**.
- Q. 1934 Le lacet des chaussures se prononce **lâsè** à l'ouest et **lasè** à l'est.
- Q. 2304 L'**herminette** dont le taillant est droit ou très peu incurvé et qui sert surtout à aplanir, est traditionnellement un outil de constructeur de bateau et se retrouve sur les deux rives du Saint-Laurent, de Montréal à Gaspé. La **tille** par contre, dont le taillant est incurvé et qui sert à creuser des auges, est un outil de terrien et se retrouve partout et le long du Saint-Laurent et à l'intérieur des terres, loin du fleuve.

CONCLUSION

La région de Montréal, c'est-à-dire l'ouest du territoire de notre enquête incluant l'Ontario francophone, possède des mots qui lui sont propres: "botterleau" (Q. 1932), "sainte-Catherine" (Q. 1101), "sagamité" (Q. 202), "couplet" (Q. 453), "tête-de-chat" (Q. 720), "pénille" (Q. 318-319), "lacet" (Q. 1934).

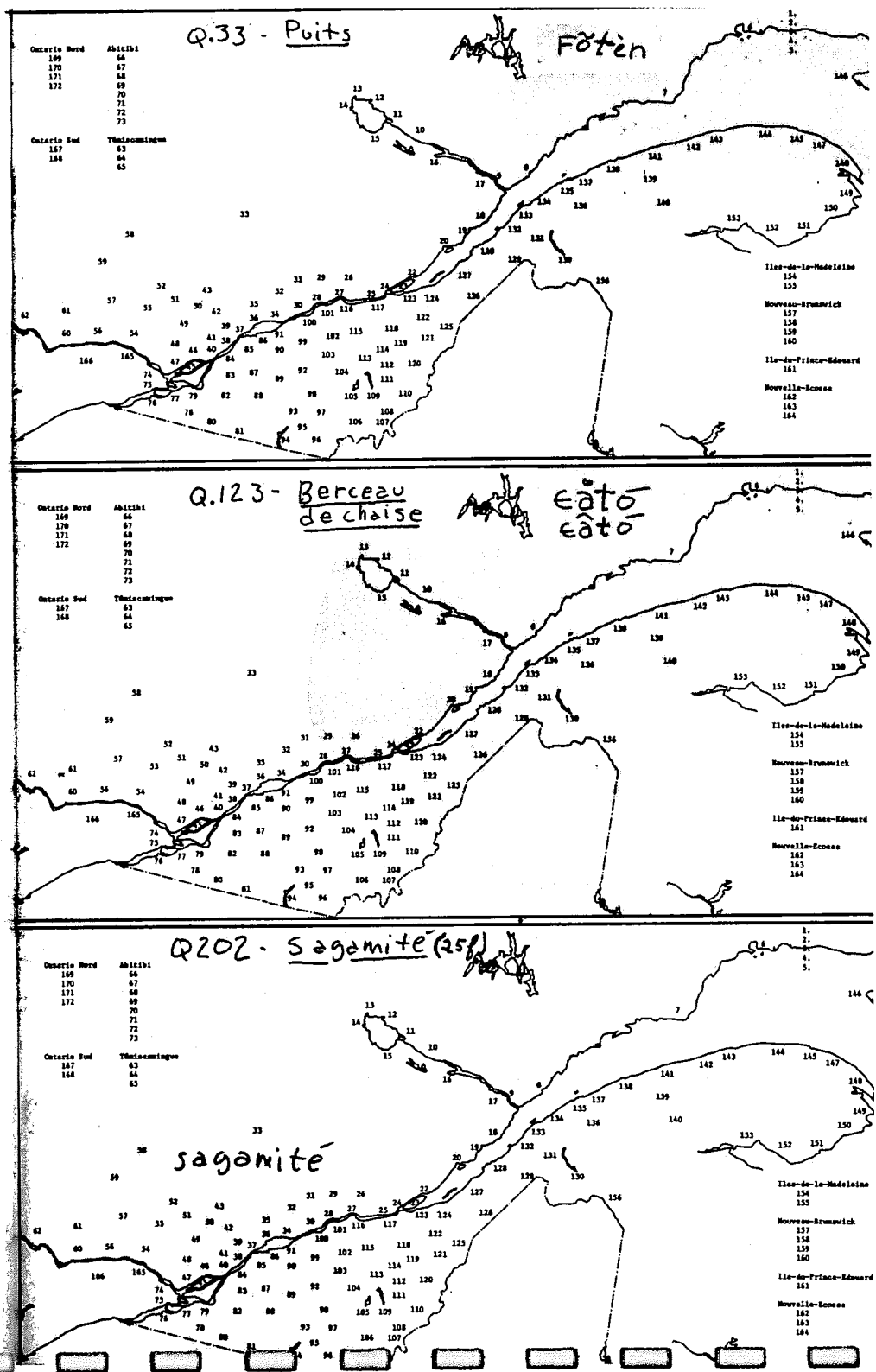
D'autre part, l'est, c'est-à-dire la région de Québec et du bas du fleuve a des mots que l'ouest ignore: "fontaine" (Q. 33), "château", "chanteau" (Q. 123), "relevée" (Q. 1710), "pinturon" (Q. 1262), "brûlette" (Q. 916), "banneau" (Q. 1111).

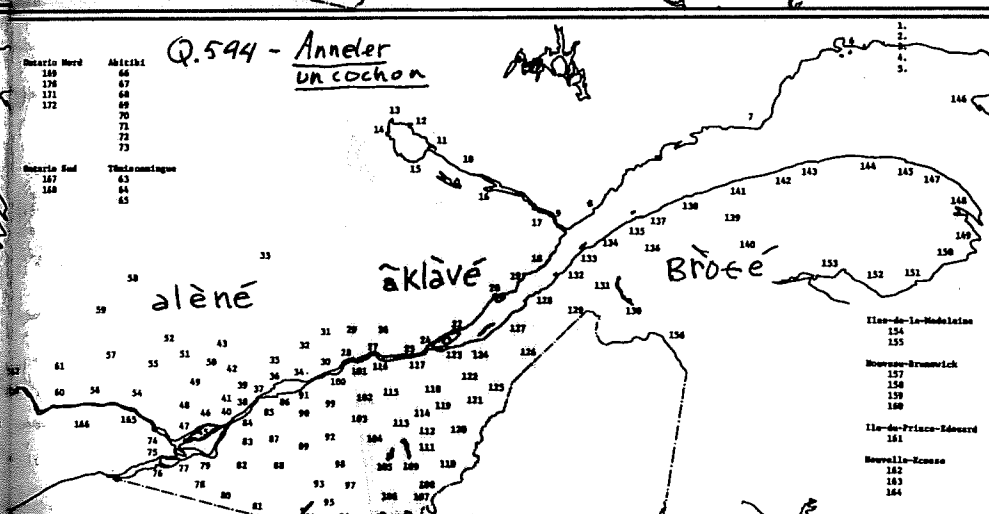
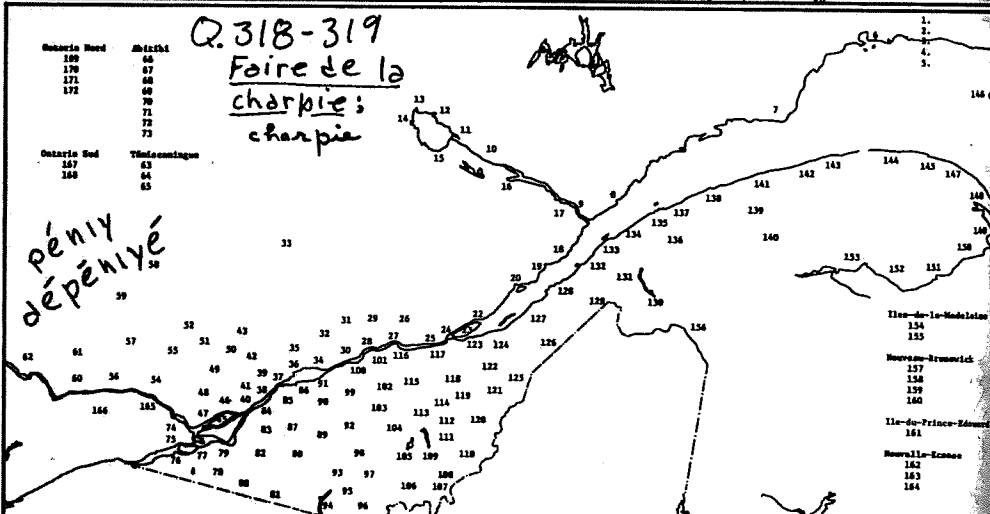
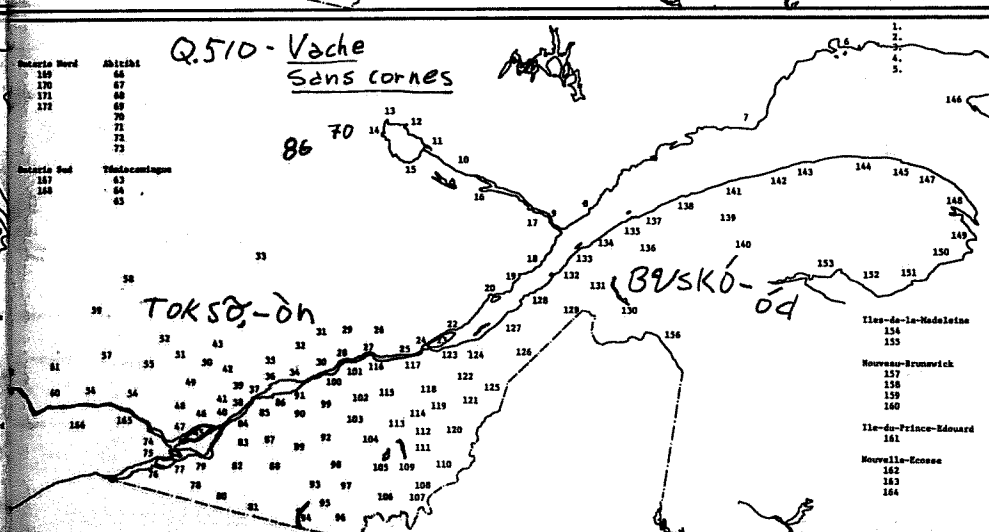
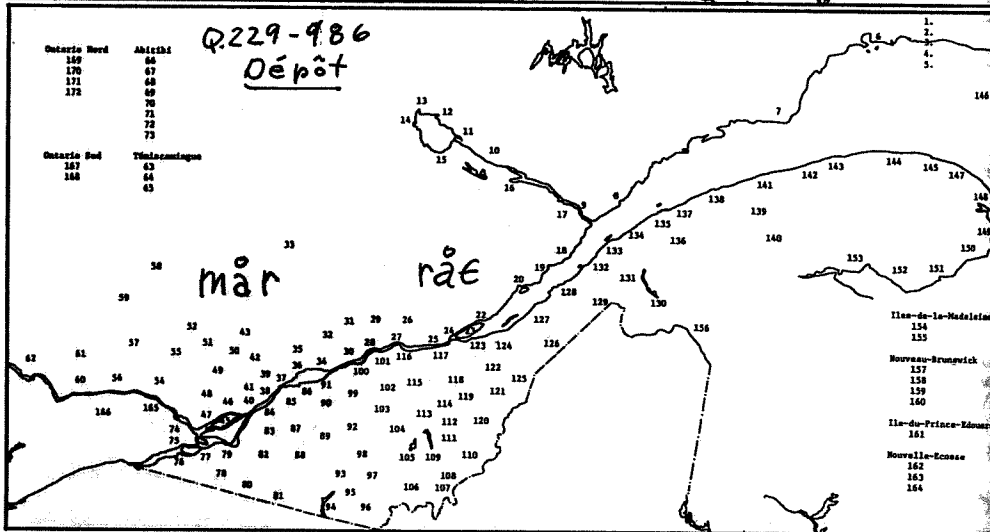
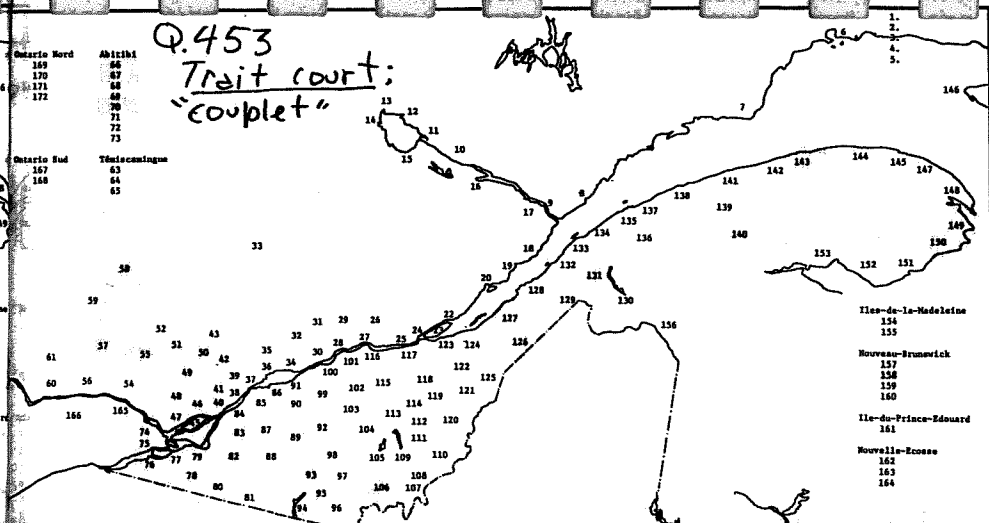
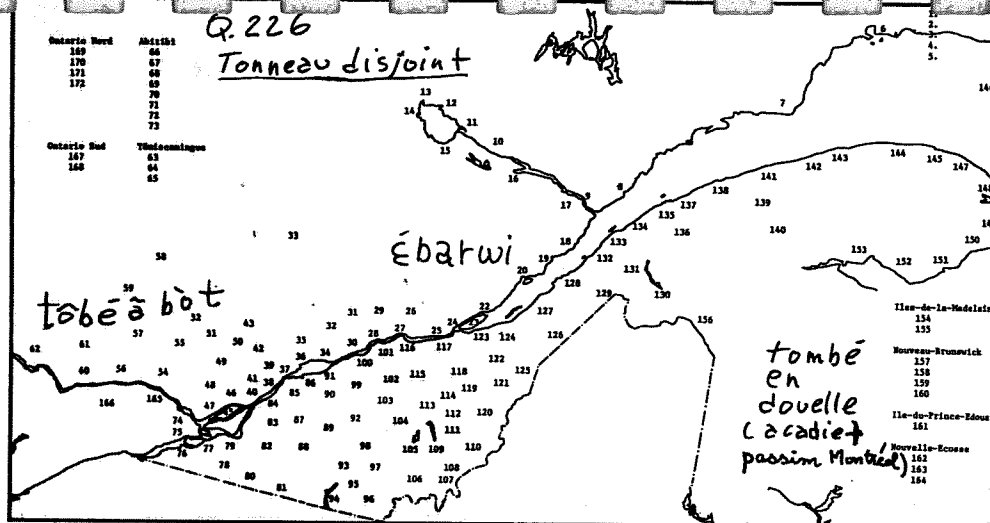
Pour un certain nombre de réalités, l'est et l'ouest possèdent chacun leurs mots propres: "barouche", "saille" (Q. 1107), "Togne", "pole" (Q. 1116) "travail", "menoires" (Q. 1117), "tocson", "tocsonne", "bouscaud", "bouscaude" (Q. 510), "ajets", "journaux" (Q. 1139), "Clôture de roches", "digue" (Q. 1000), "marc", "râche" (Q. 229, 986), "mélange", "gabourage", "gaudriole" (Q. 773), "mulon", "mule", "barge" (Q. 835), "signaux", "clairons", "marionnettes" (Q. 1161), "ripousse", "giboire", "regiboire", "perche enlevante" (Q. 1454), "alêner", "enclaver", "brocher" (Q. 544), "cintre", "about" (Q. 736), "tombé en botte", "ébaroui" (Q. 226).

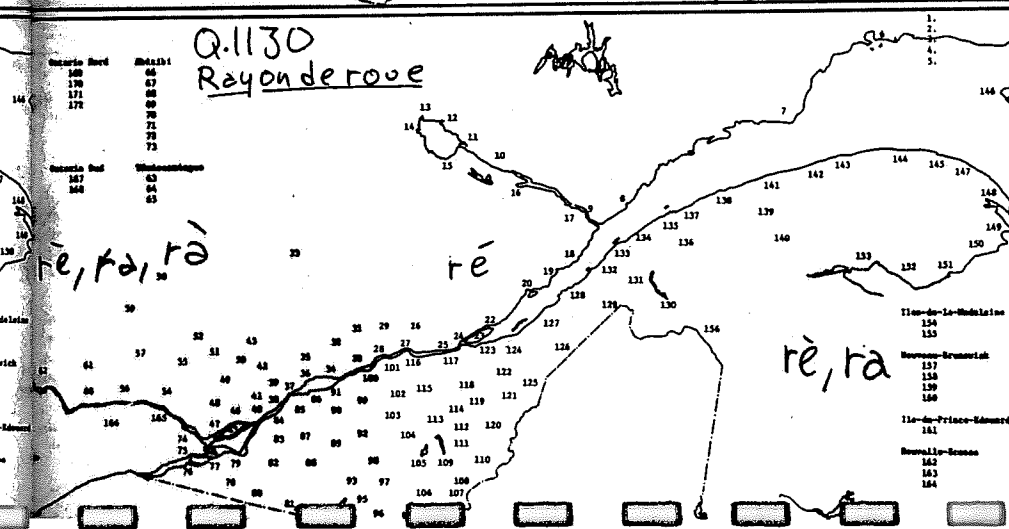
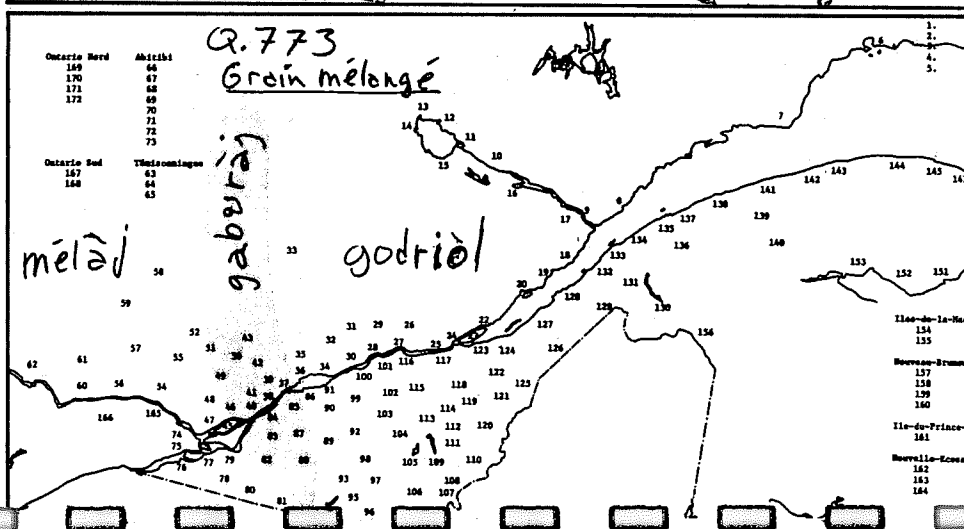
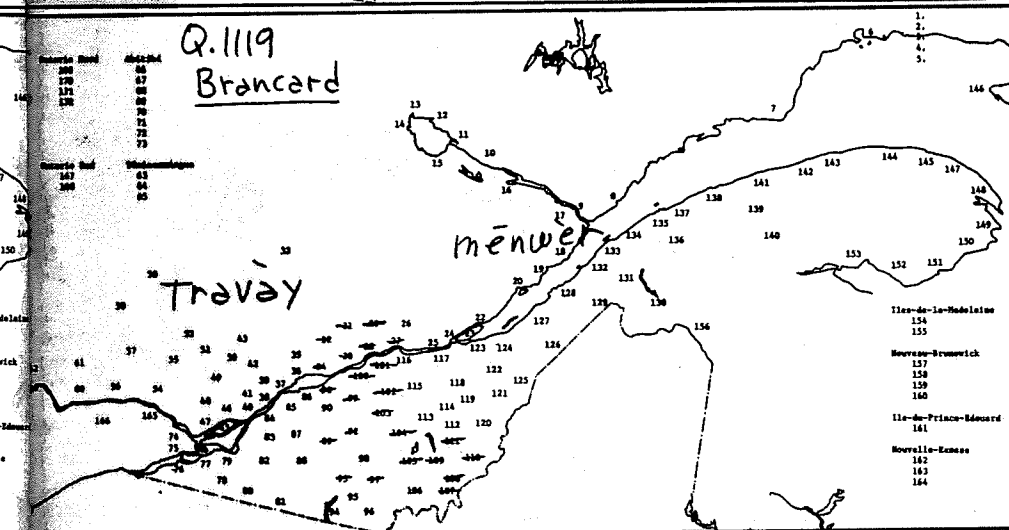
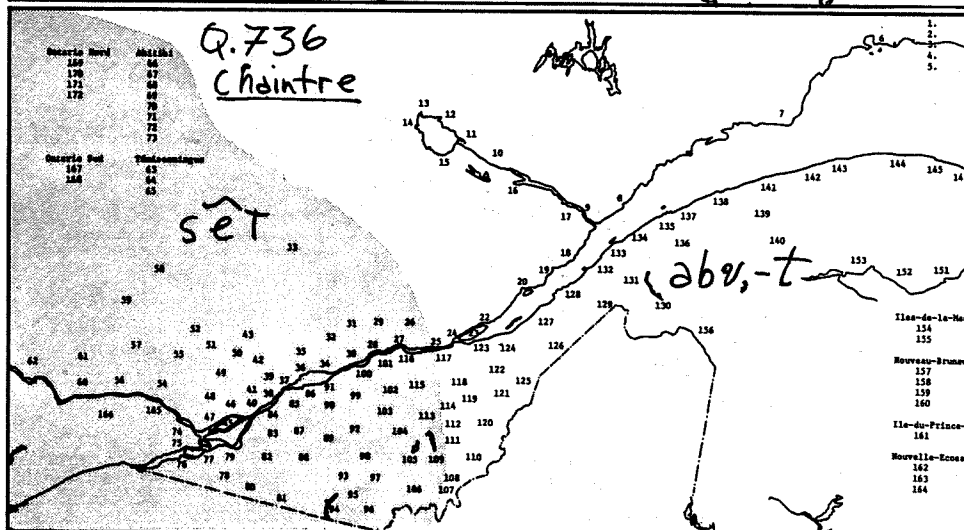
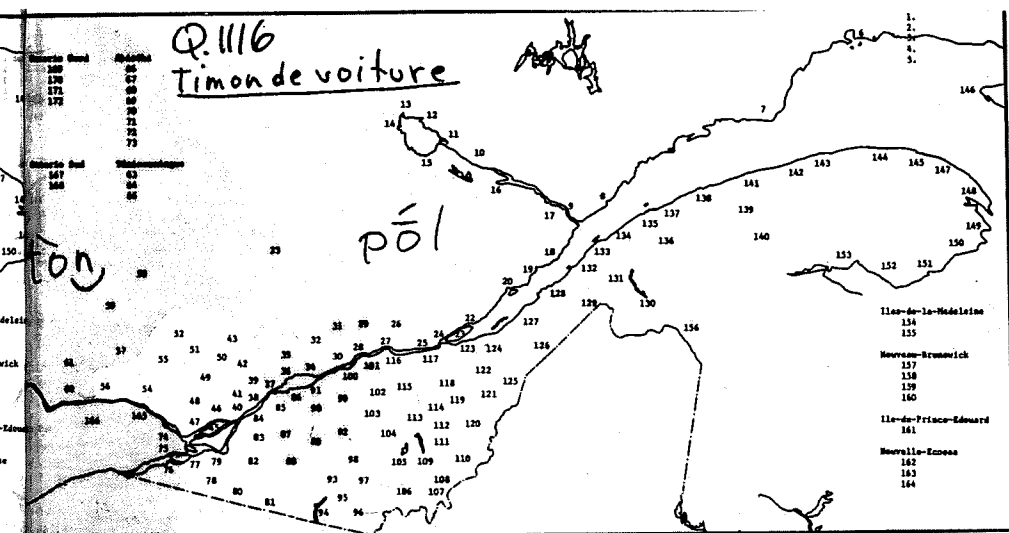
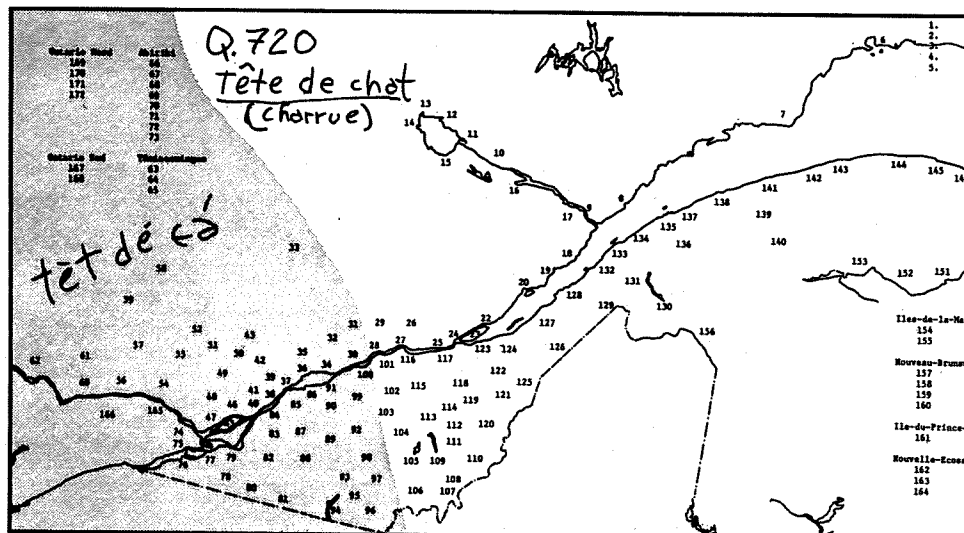
Une troisième région, l'Acadie (Côte-Nord, sud de la Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine au Québec) se dégage de nos enquêtes, région qui aurait pu être illustrée par un bon nombre d'exemples. Seul a été retenu le mot "barge" (Q. 835).

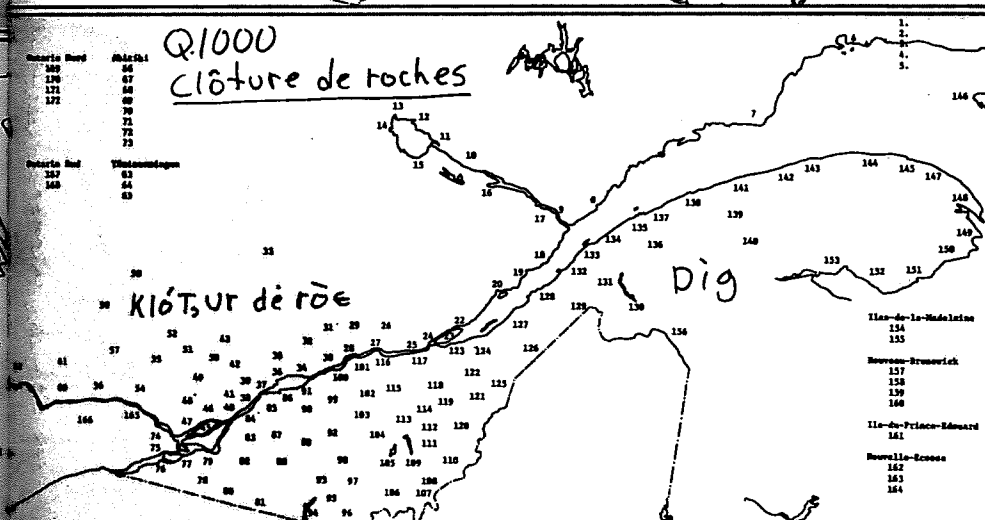
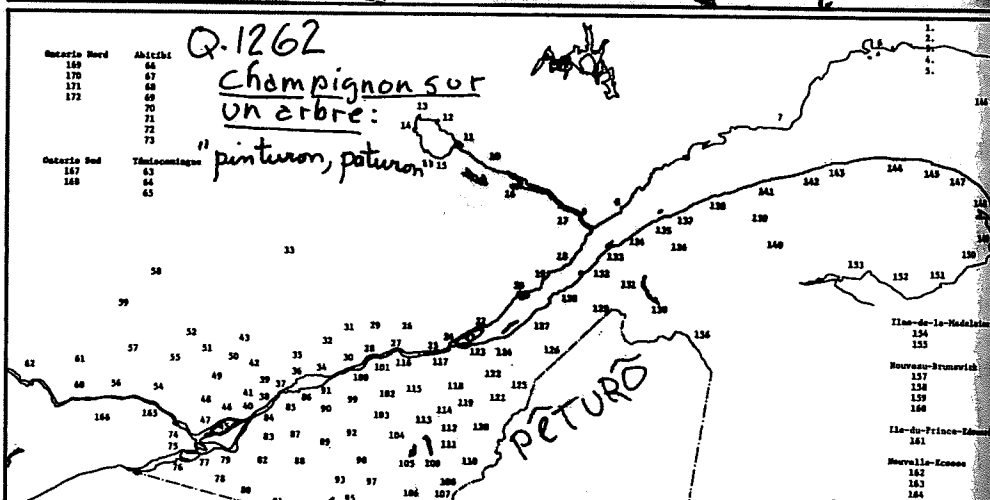
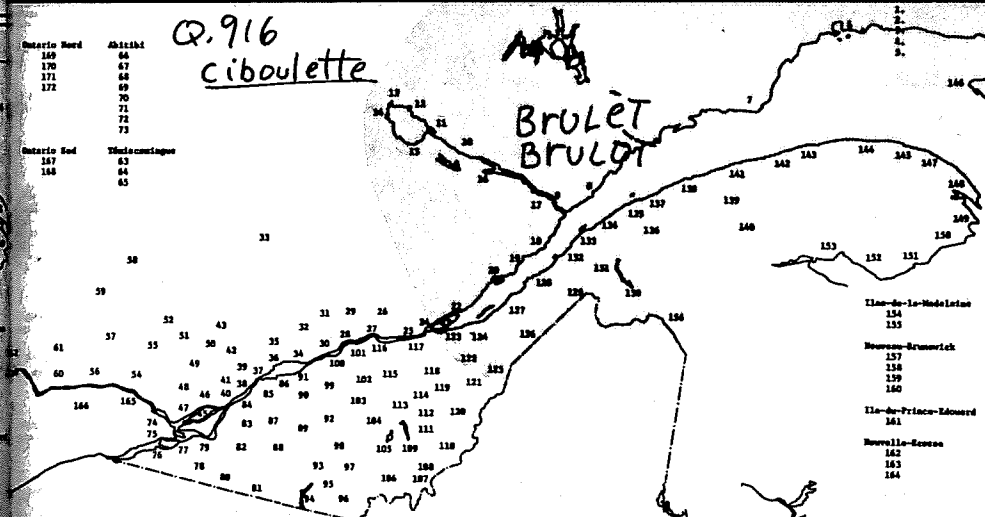
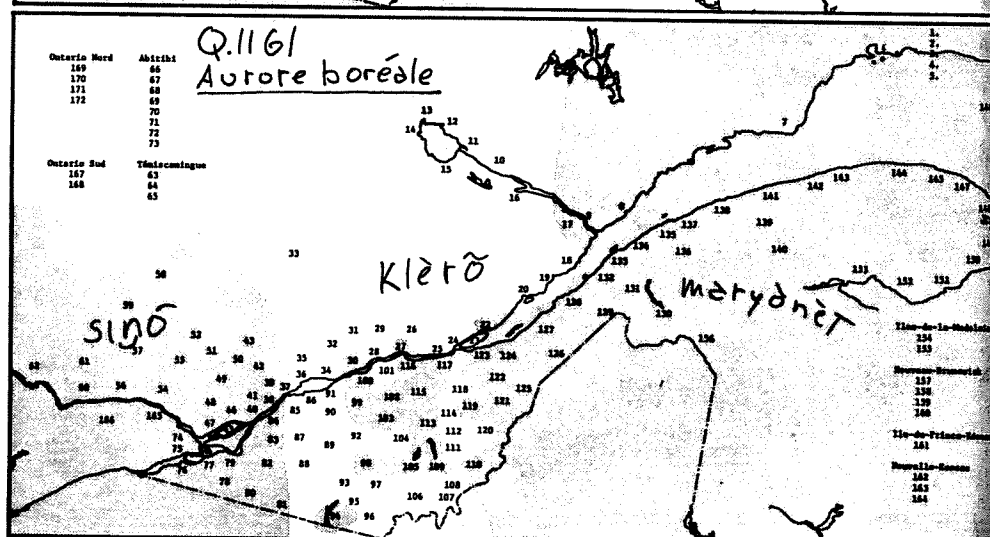
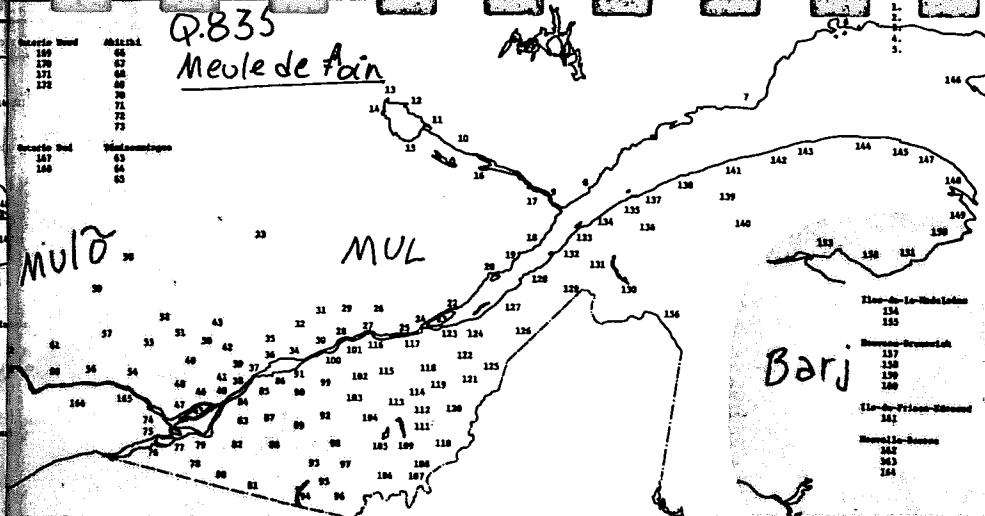
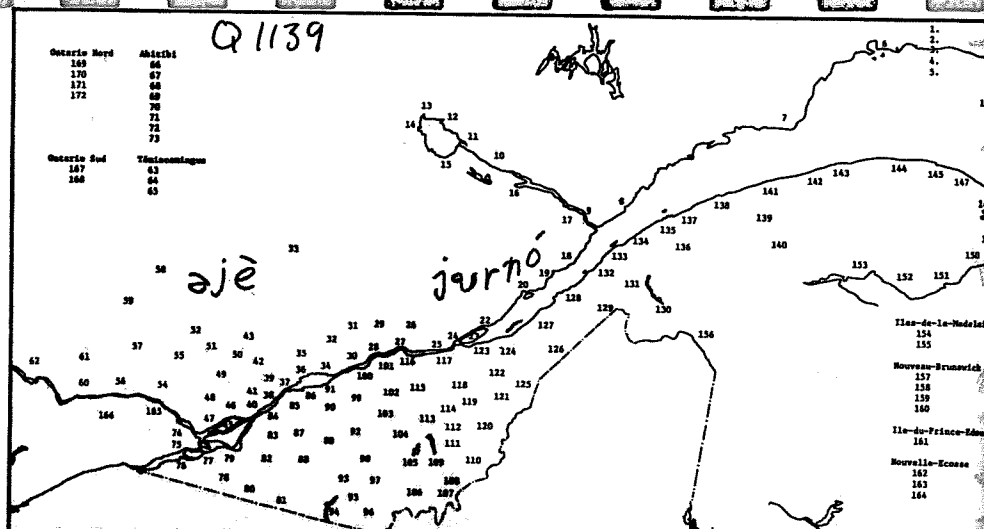
Ces trois régions se distinguent également au point de vue phonétique. "Lacet" (Q. 1934) se prononce *lâsè* à l'ouest *lâsc* à l'est. "Raie" (Q. 1130) se prononce *rè, ra* à l'ouest et en Acadie, mais *ré* à l'est. Enfin, entre l'est et l'ouest, la plupart des isoglosses passent à peu près à mi-chemin entre Québec et Trois-Rivières, plus précisément entre les points d'enquête 27 (Champlain) et 28 (La Pérade).

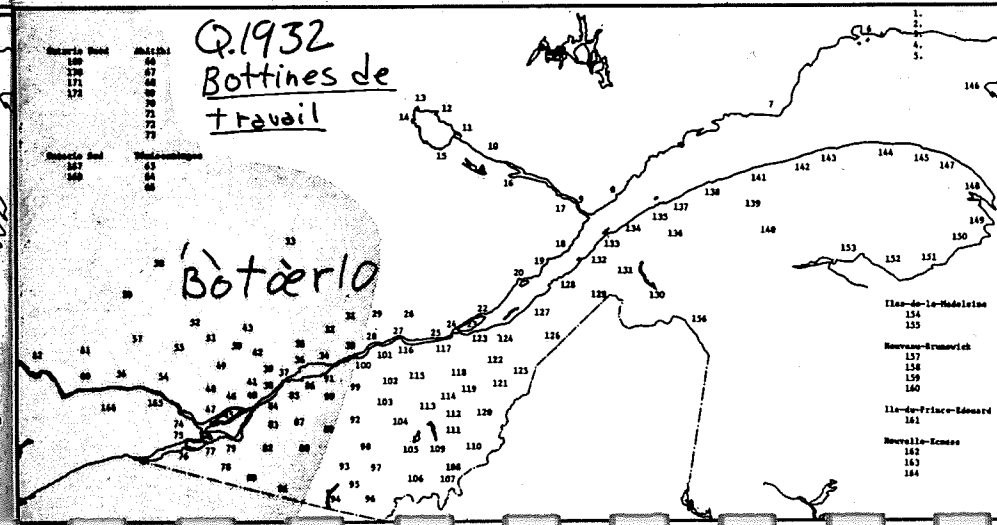
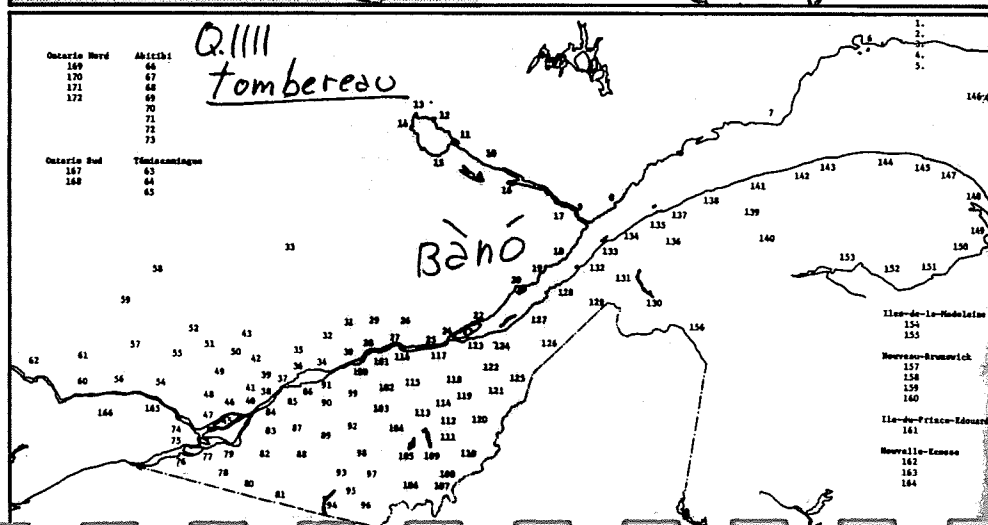
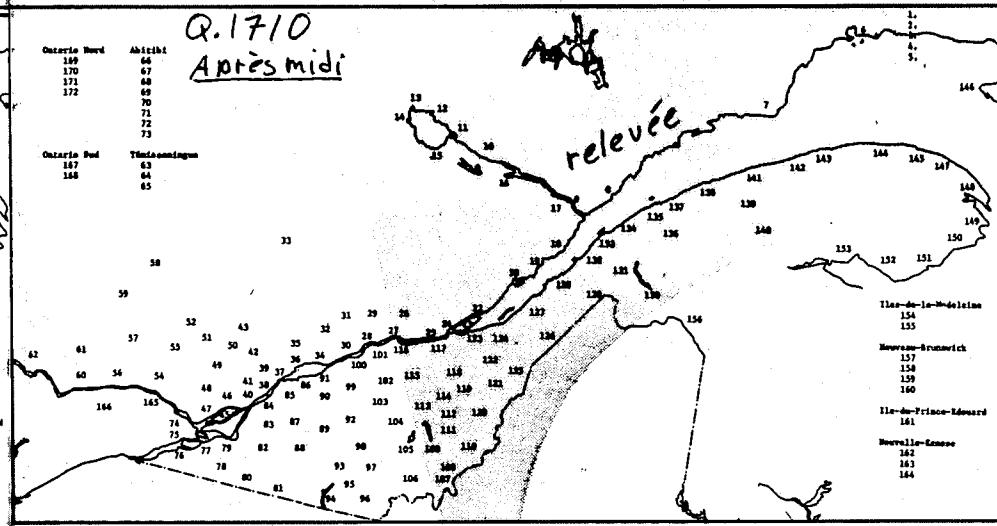
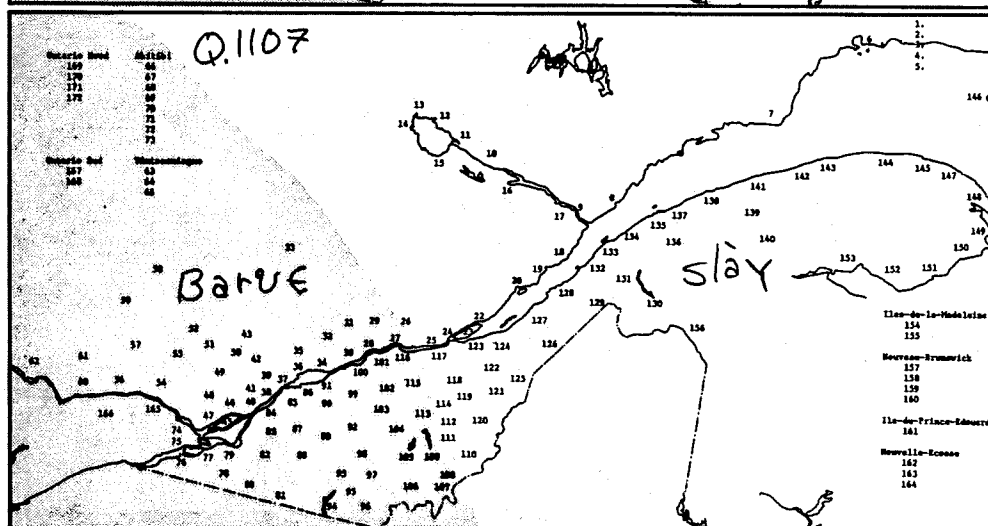
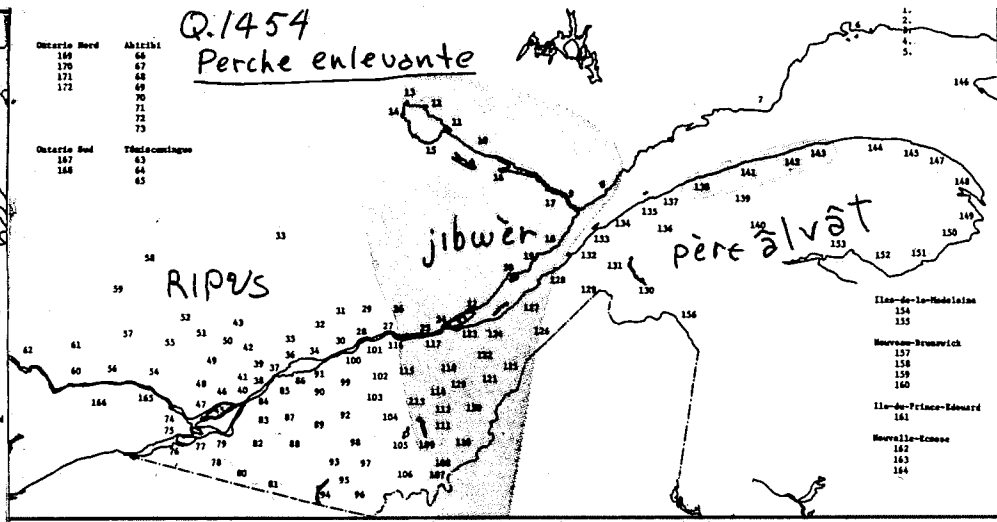
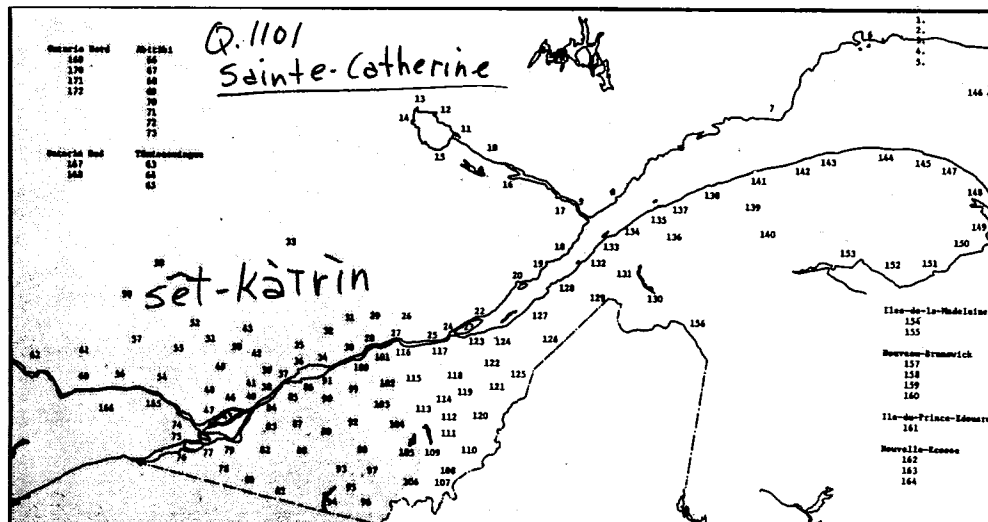
Université Laval

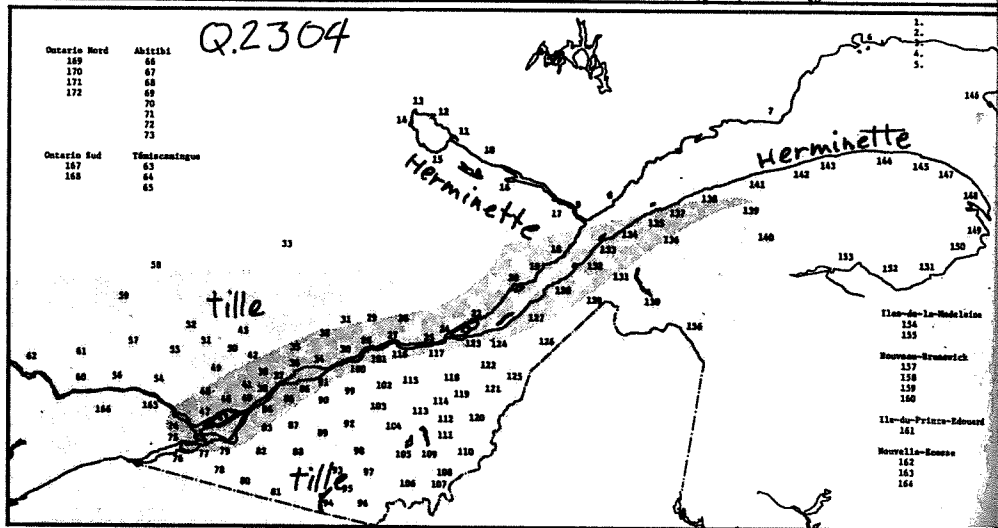
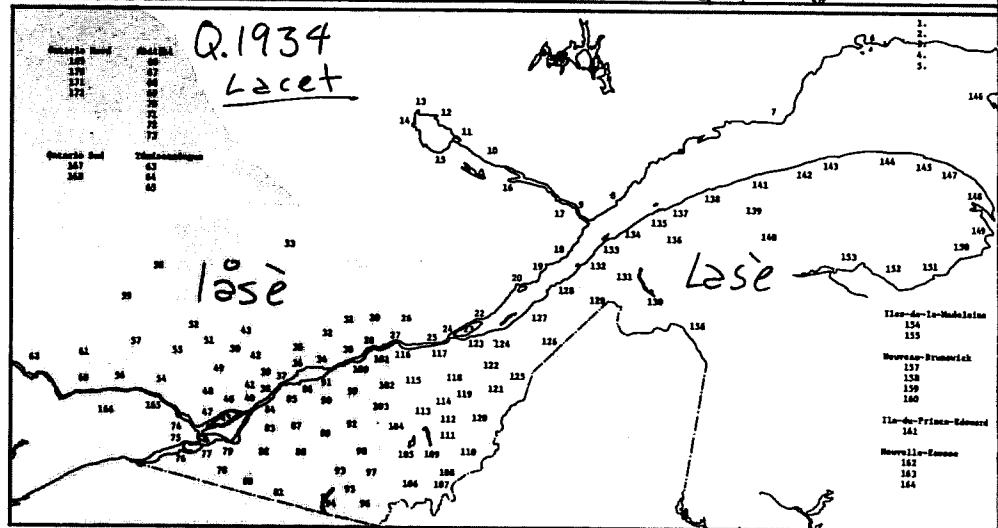
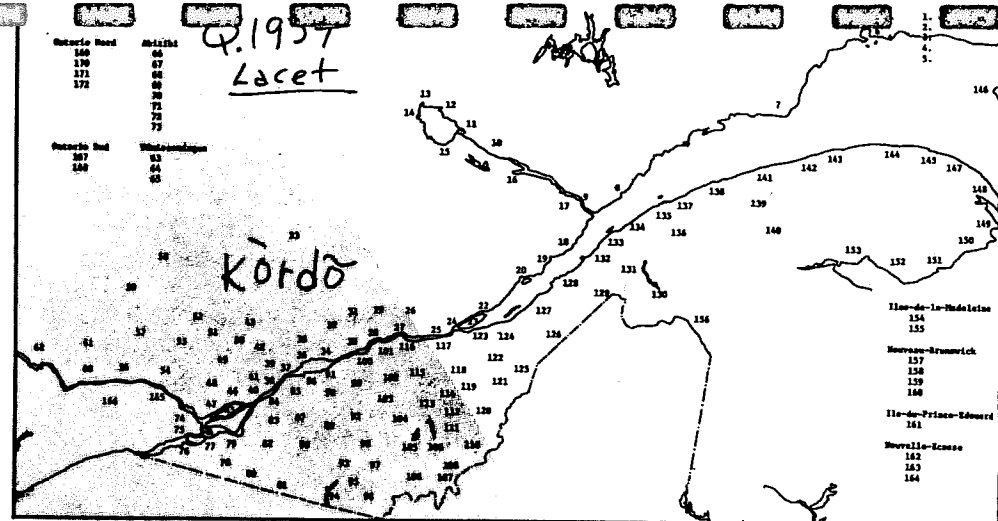












LE TLFQ ET LA GEOGRAPHIE LINGUISTIQUE L'ARTICLE "bombe"

Marcel Juneau

L'une des préoccupations constantes des rédacteurs du TLFQ est de mettre en évidence la spécificité lexicale de chaque région du Québec et des contrées limitrophes. Nous présentons ici l'article bombe qui illustre bien, pensons-nous, la place réservée aux questions de géographie linguistique dans le dictionnaire.

L'article bombe a été rédigé en été 1977; nous n'avons tenu compte ni de la documentation accumulée depuis lors ni des quelques modifications apportées récemment à la structure de nos articles.

Pour une présentation et une discussion des nombreux problèmes que soulève la réalisation du TLFQ, on pourra se reporter notamment à nos publications suivantes: *Problèmes de lexicologie québécoise. Prologomènes à un Trésor de la langue française au Québec*, Québec, 1977; *Notes et éclaircissements à propos du Trésor de la langue française au Québec* (fascicule de 14 pages joint aux Prologomènes; écrit avec la collaboration de Micheline Massicotte et de Claude Poirier); *Chronique du TLFQ dans Travaux de linguistique québécoise*, Québec 2, 1978, pp. 177-179; Les articles appartement et bole (bol) du Trésor de la langue française au Québec dans *Langues et linguistique*, Québec 3, 1978, pp. 95-128 (en collaboration avec Cl. Poirier); *Le TLFQ: un modèle de dictionnaire de français régional?*, à paraître dans le t. 3 des *Travaux de linguistique québécoise* (texte d'une centaine de pages écrit en collaboration avec Claude Poirier); etc.

1. Le lecteur trouvera dans les *Prologomènes* et dans les *Travaux de linguistique québécoise* cités ci-dessus la plupart des abréviations utilisées dans l'article bombe.